



Composante
SeFCo, UFR
Droit, Economie,
Gestion



Lieu(x)
Orléans

Présentation

La création du DU « Droit, Religion, Société », est un projet de formation civile et civique qui répond à un contexte national marqué par le développement de nouvelles pratiques religieuses, tant du côté du christianisme (phénomène des chrétiens évangéliques) que du côté de l'islam. Il est certain que l'actualité sécuritaire, marquée par des attentats perpétrés au nom de la religion ou des tensions accrues entre communautés, joue également dans la nécessité de revenir sur le cadre des rapports entre le fait religieux et les institutions politiques, administratives et sociales de la République.

En effet, ce développement de ces nouvelles pratiques religieuses suppose de revisiter les liens entre la religion, la société et les pouvoirs publics, à travers le prisme du droit : les croyants et responsables des cultes doivent pouvoir connaître les règles juridiques régissant les cultes et les rapports entre la religion et les institutions sociales, administratives et politiques, afin que les pratiques culturelles s'inscrivent dans un cadre légal ; les pouvoirs publics souhaitent tisser de nouveaux espaces de dialogue entre les publics intéressés et entre eux-mêmes et les croyants et responsables des cultes, via leur formation à des référentiels juridiques communs. Le secteur privé, également concerné par ce fait religieux revigoré, n'échappe à cette exigence de mise au point juridique, dans une perspective de conciliation de la liberté religieuse et des principes de fonctionnement du corps social. Avant cette focalisation sur les fondamentaux juridiques, il

conviendra d'identifier les croyants et cultes en question, par le recours à la sociologie.

Objectifs

- Transmettre un socle commun relatif au contexte socio-historique, au droit et aux institutions de la France, et en particulier au principe de laïcité et à ses applications ;
- Fournir des instruments en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles et préparer les aumôniers à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre d'une administration ou de l'armée ;
- Promouvoir la connaissance du fait religieux et des religions implantées sur le territoire français, au regard notamment de leur organisation et de leurs doctrines dans le but de créer un espace de dialogue entre les publics.

Admission

Conditions d'admission

Les candidats seront recrutés sur dossier ou après entretien, chaque dossier étant étudié par un comité de recrutement composé des membres de l'équipe pédagogique.

Dans la perspective d'une candidature, les potentiels étudiants devront produire, outre le dossier de candidature, un CV ainsi qu'une lettre de motivation pour suivre la formation.

Les étudiants peuvent s'inscrire au titre de :

- La formation initiale (étudiants, tout public).
- La formation continue (dossier SEFCO).
- L'accréditation des aumôniers pénitentiaires ; hospitaliers et militaires (décret n° 2017-756 du 3 mai 2017).

Public cible

Cette formation s'adresse en priorité :

- à l'ensemble des cadres religieux des différents cultes,
- aux ministres du culte,
- aux responsables d'associations culturelles,
- aux aumôniers de l'armée, des établissements hospitaliers et des établissements pénitentiaires (la formation étant accréditée par le Ministère de l'Intérieur sur la liste des formations civiles et civiques des aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires).

Elle concerne également les agents publics et privés soucieux d'acquérir une meilleure connaissance du fait religieux et des normes applicables aux institutions et activités religieuses. Les agents concernés pourront mieux maîtriser la gestion de l'articulation entre le fait religieux et le fonctionnement de leurs organisations respectives.

Tout étudiant intéressé peut rejoindre la formation, en complément d'une inscription principale, par intérêt intellectuel ou par volonté de maîtrise d'une compétence complémentaire en vue de l'insertion professionnelle future.

Pré-requis obligatoires

Baccalauréat ou équivalent (après acceptation du dossier d'équivalence par les directeurs).

Niveau de français B1 (un renforcement en langue française pourra être demandé à certains étudiants auprès de l'Institut de Français, situé au sein de l'UFR Lettres de l'Université d'Orléans).

Infos pratiques

Contacts

Responsables :

Fouad Eddazi (Maître de conférences en droit public – Université d'Orléans) ; fouad.eddazi@univ-orleans.fr

Aline Cheynet de Beaupré (Professeur de droit privé – Université d'Orléans) ; aline.cheynet-de-beaupre@univ-orleans.fr

Contact SeFCO : Contact : sefco@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/du-droit-religion-societe>

Contact(s) FC

Pour les adultes en reprise d'études, pour les contrats de professionnalisation et pour la VAE, consulter le [SEFCO](#).

[formulaire de contact](#)

Tél : 02 38 41 71 80

Tél : 02 48 23 80 79 (Bourges - Châteauroux).

Lieu(x)

 Orléans

En savoir plus

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/du-droit-religion-societe>

Programme

Organisation

Maquette de la formation

Intitulé des cours	Volume horaire	Coef
U1 Groupes religieux et dialogue interreligieux		
Les groupes religieux présents en France dans le contexte de sécularisation	10	1
Le dialogue interreligieux	15	1
U2 Puissance publique et religions		
Histoire du droit des relations entre puissance publique et religions en France	15	1
Institutions publiques et religions : - Institutions et valeurs de la République (5h) - Droit des relations entre puissance publique et religions (20h)	25	1 et 1
Droit de l'organisation et du fonctionnement des cultes	20	1
U3 Méthodologie		
Droit des personnes et de la famille et religion	25	1
Entreprises et religions en droit du travail	15	1
U5 Mémoire collectif	5	1
U6 Conférences thématiques		